

Proposition #2 ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ



Fiche 2

CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE TÉLÉ-MÉDECINE



Exposé de la PROBLÉMATIQUE

- Les inégalités sociales et territoriales sur lesquelles la FEHAP a publié (tout est téléchargeable en ligne sur notre site) s'accroissent.
- Les ressources médicales deviennent de plus en plus rares alors que : les maladies chroniques progressent de manière fulgurante : 1.000 nouveaux cas de cancer par jour. 20 millions de nos concitoyens concernés par une maladie chronique selon les pouvoirs publics (diabète, insuffisances cardiaques, respiratoires, rénales, cancer... Et la population vieillit et exige une qualité de soins accrue.
- L'e-santé peut :
 - être le levier permettant de passer d'une médecine curative à une médecine préventive, en associant tous les acteurs autour d'un parcours de santé décloisonné et coordonné.
 - constituer l'un des moyens d'articuler des écosystèmes de santé intégrant des adhérents FEHAP autour d'un même projet médical, social... à titre d'exemple il est possible de créer un écosystème gériatrique intégrant à la fois un centre d'expertise, de la médecine et des soins de suite gériatriques, des unités de soins de longue durée et des EHPAD, de l'HAD et des SSIAD autour des personnes âgées en risque de perte d'autonomie en établissement ou à domicile.



SOLUTIONS proposées par la FEHAP

- Intégrer d'ici 2022 des objets connectés interopérables et sécurisés.
- Identifier et recenser les expertises sanitaires et médico-sociales au sein des établissements et services publics et privés afin de les partager sur le territoire via la télémédecine.
- Élargir en concertation avec la CNAM le périmètre des actes qui ouvrent droit à un financement forfaitaire (cf. article 47 du PLFSS pour 2017)
- Favoriser et réguler l'émergence de plateformes industrielles urbanisées et sécurisées, pour la gestion mais aussi le stockage des données.



LES FACTEURS-CLÉS du succès

- Développer un plan de formation initiale dès la Faculté de médecine et au sein des IFSI et inciter l'implication des sociétés savantes pour réévaluer les pratiques professionnelles.
- Envisager de nouveaux métiers en lien avec la télémédecine et la télésanté notamment pour le maintien à domicile des personnes âgées.
- Permettre une fongibilité des enveloppes ville - hôpital pour dégager les moyens du développement de la e-santé.

Lancer un plan d'investissement numérique ambitieux couvrant toutes les dimensions du système de santé (domicile, ville, sanitaire, médico-social et social) via un fond d'amorçage Assurance maladie constitué de dépenses évitées sur les transports ou les actes non pertinents par exemple.